



GUIDE à l'usage des parents de Toute Petite Section

Ecole de DESMARINIERES

☎ 0596 637209

✉ 9720257x@ac-martinique.fr

Site internet

ecoledesmarinieres.toutemonecole.com

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Une école n'est pas un espace public. Votre enfant doit s'y trouver en **sécurité**. C'est pourquoi le **règlement intérieur** est le document de référence qui comporte les droits, devoirs et exigences de chacun. A titre d'exemples :

- L'accueil des élèves de maternelle s'organise à 7h50 dans la classe. Les parents ont obligation d'accompagner jusqu'à la classe. La récupération des élèves se fera au portail.
- Toute personne autre que le parent venant récupérer l'élève doit être connue de l'enseignante : le parent doit en informer l'école. Une pièce d'identité pourra être demandée la première fois.
- L'Ecole maternelle, c'est la **souplesse** et la **régularité**.

LES CONTENUS EN TPS

Les apprentissages en classe de Toute Petite Section sont adaptés à l'âge des enfants. Votre enfant y pratique diverses activités pour répondre à ses **besoins moteurs, physiologiques, affectifs, et à son besoin d'apprendre**.

Ainsi, l'école maternelle :

- Aide votre enfant à devenir **autonome**.
 - Lui permet de s'approprier des **connaissances** et des **compétences** afin de réussir au CP les **apprentissages fondamentaux**.
 - L'aide à acquérir un **langage oral** riche, organisé et compréhensible.
 - Lui permet de **devenir progressivement un élève**.
- Tout cela en s'appuyant sur le **besoin d'agir** de l'enfant et son **plaisir du jeu**, en respectant les besoins et les rythmes de chacun.

VOS INTERLOCUTEURS

- L'enseignante de la classe
 - L'ATSEM de la classe
 - La directrice de l'école
- La responsable de la restauration
 - Les membres du RASED
 - L'infirmière scolaire

LA SANTE DE VOTRE ENFANT

Tout problème de santé doit être signalé à l'école. La prise de médicaments est interdite sauf dans le cadre d'un **Projet d'Accueil Individualisé**.

VOTRE ROLE DE PARENT

Vous faites désormais partie de la communauté scolaire de l'école. Il est important d'être informé de la vie de l'école par le biais du cahier de liaison de votre enfant ou du site de l'école, de participer aux différentes réunions et d'élire vos représentants en conseil d'école.